



DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA QUINZIEME LEGISLATURE

Brazzaville, le 11 Avril 2024

- **Monsieur le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'économie numérique, représentant le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers collègues ;**
- **Chers Amis,**

« L'urgence est de continuer, avant de pouvoir commencer », disait un esprit éclairé.

Telle est la situation dans laquelle se trouvent, aujourd'hui, les députés que nous sommes.

En effet, il y a à peine quelques heures, j'ai eu à clôturer les travaux de la cinquième session ordinaire administrative.

Nous voici de nouveau à l'hémicycle pour accomplir avec honneur, toujours avec plaisir, notre devoir de législateurs, au cours de la deuxième session extraordinaire de ce jour.

Vous aurez ainsi compris, que la raison d'Etat s'impose à nous dans toute sa rigueur.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Constitution, Son Excellence Monsieur le Président de la République, nous demande d'examiner des projets de loi portant sur les contrats de partage de production, la réinsertion sociale et l'éducation civique des jeunes.

Ainsi, il nous revient de remettre l'ouvrage sur le métier en exerçant toutes les diligences possibles et nécessaires pour le traitement de ces affaires d'importance.

C'est le moment de rappeler l'ardent vœu du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, à savoir, le travail ne doit pas s'arrêter.

Travaillons, Travaillons encore et encore.

Je tiens à vous féliciter pour votre disponibilité permanente à siéger, au rythme des urgences d'Etat, dans l'intérêt bien compris de notre peuple.

Je ne puis m'empêcher d'exprimer mes encouragements aux commissions permanentes qui examineront ces affaires, dont la plupart ont vocation à participer à l'augmentation de la production pétrolière, avec les effets induits qui en découlent.

Il s'agit des prescriptions légales susceptibles de renflouer les recettes publiques.

Dans ce cadre, l'autorité budgétaire que nous sommes, ne peut ménager aucun effort pour le ressourcement substantiel du budget de l'Etat appelé à financer, entre autres, l'important Plan National de Développement 2022-2026, sans compter le fonctionnement régulier de l'Etat.

C'est sur cette exhortation, Honorables Députés, chers collègues, que je déclare ouverts les travaux de la deuxième session extraordinaire de la quinzième législature de l'Assemblée nationale.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République fraternelle et unie !

Vive le Congo éternel !

Je vous remercie.

Hymne national.